
Hauert Feuillus et conifères

Feuillus et conifères



Granulé, facile à épandre, exempt de poussière. Cet engrais complet organique à dominance potassique et magnésienne a été conçu spécialement pour les arbustes, les feuillus et les conifères. Il agit rapidement mais aussi durablement. Il stimule et complète parfaitement la fertilité naturelle du sol.

EMPLOI

Épandage régulier au niveau des racines (en dessous du collet). En cas de risques d'érosion (par ex.: en pente) travailler le sol à 2 - 3 cm de profondeur. Sur une végétation dense (par ex.: gazon, plantes couvre-sol, etc.) épandre l'engrais dans des trous de 15 - 20 cm de profondeur à environ 1 - 2 trous par mètre carré dans le secteur d'enracinement.

DOSAGE

- De mi-mars à mi-avril: 50 - 80 g/m²
- Juin: 30 - 40 g/m²

Nouvelles plantations Mélanger l'engrais à la terre de la plantation (1 poignée = 50 g pour 100 l de terre travaillée) ou l'épandre au niveau des racines après la plantation (150 - 200 g/m²). Cette réserve suffit pour 2 ans.

ANNOTATION

Conseil pour mesurer l'engrais

- 1 poignée de Feuillus et conifères = 35 - 40 g
- 1 petit pot en terre cuite de 6 cm = 50 g
- 1 pot de yaourt = 140 - 150 g

Convient à	Arbres/arbustes
Culture/plante	Arbres, Arbustes, Haies
Taille du conditionnement	20 kg
Dosage	115 g/m ²
Saison	Printemps, Été, Automne, Janvier, Février, Mars, Avril, Mai Juin
Type d'engrais/catégorie prod. phytosanitaire	organique et minéral
Propriétés/composition	organique et minéral
Domaine	Paysagisme, Pépinière

- **NPK 7 + 4 + 8 + Mg + SP**
- **6 % N Azote total**
 - 3 % NA Azote ammoniacal
 - 1 % NRf Azote de méthylène urée
 - 2 % NO Azote organique
- **4 % P₂O₅ Phosphate totale**
 - 3 % P₂O₅ Phosphate soluble à l'eau
- **8 % K₂O Potasse soluble à l'eau**
- **2 % Mg Magnésium (1,2% soluble à l'eau)**
 - 35 % MO Matière organique d'origine végétale
- **Pauvre en chlore**
- **50 % d'azote sous forme longue durée (NRf, NO)**



Stockage

A conserver au sec et dans des emballages fermés. Le produit se conserve indéfiniment.

Élimination

Les emballages vides peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.